

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 18 mars 2021

D05_180321

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit mars à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante.

Point à l'ordre du jour : Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Thierry KLEIN, Véronique MOLINARI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Gwenaël DELAVAL, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Damien DELAYE, Souad HOUAMA, Marie-Carmen MOLINA, Thibault RUCHON, Elsa DURIEZ, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Hugo PREVOST, Yasmine TOUHAMI.

Membres représentés : Isabelle KRZYWKOWSKI (procuration à Gwenaël DELAVAL), Zineb SIMEU-ABAZI (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Jennifer BUYCK (procuration à Virginie ZAMPA), Catherine BOLZE (procuration à Fabienne HANS), Emmy MARC (procuration à Hugo PREVOST), Lucie LEMPEREUR (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Noémie DUTILLEUL (procuration à Elsa DURIEZ).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante.

La candidature de Séverin CONSTANT-MARMILLON pour siéger à la Commission d'attribution des Marchés est soumise au vote.

Le résultat est le suivant :

| | |
|--|----|
| Membres en exercice (dont président de séance) | 47 |
| Membres présents (dont président de séance) | 19 |
| Membres représentés | 7 |
| Nombre de votants | 26 |
| Voix favorables | 25 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote | 1 |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation de Séverin CONSTANT-MARMILLON en tant que membre de la Commission d'attribution des Marchés.

Fait à St Martin d'Hères, le 23 mars 2021

Le Vice-président Formation et Vie étudiante



David DECHENAUD

Publié le : 06/04/2021

Transmis au Rectorat le : 06/04/2021

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D05_180321**

Commission d'attribution des marchés

Présidence

Le président est élu parmi les élus du conseil d'administration par l'ensemble des membres de la commission.

Composition

La commission d'attribution des marchés (CAM) est composée de cinq membres :

- Trois sont désignés par le CA parmi ses membres
- Deux désignés par le CAC parmi ses membres

Le directeur général des services de l'Université Grenoble Alpes ou son représentant est membre de la commission avec voix consultative.

Attributions

La CAM est saisie obligatoirement pour tous les marchés de fournitures et services dont le montant estimé est d'au moins 1 million d'euros HT et pour toutes les opérations de travaux dont le montant estimé est d'au moins 3 millions d'euros HT et ce en application des délégations de signature en vigueur.

Elle rend compte de ces décisions à la commission permanente dans la séance qui suit.

Mode de fonctionnement

Le président a voix prépondérante en cas de partage égal des voix.

Le président peut inviter des membres à voix consultative à participer à la CAM, il peut s'agir :

- De membres de services techniques amenés à suivre l'exécution du marché
- De personnalités compétentes dans le domaine, objet du marché (maître d'œuvre, mandataire...)